## Rapport commission Finances et Administration

## Modification des statuts de l'ORCP

Mesdames, Messieurs,

Réunie en séance ordinaire le 2 octobre 2024, la commission Finances et Administration a étudié la modification des statuts de l'Organisation Régionale de Protection Civile de la Champagne, ORPC.

Cette modification des statuts est principalement due à l'entrée de la commune de Confignon qui rejoint l'organisation. La commune de Confignon est intégrée et il a été procédé à un léger toilettage de ces statuts par la même occasion.

Ceci est vu comme une bonne nouvelle car il s'agit d'une commune supplémentaire qui paiera sa quote-part à cette organisation.

Toutes les communes membres de l'organisation, soit Bernex, Avully, Laconnex, Aire-la-Vile, Chancy, Avusy, Soral et Cartigny doivent valider ces nouveaux statuts.

Après étude des modifications, la commission passe au vote et vous recommande

par 7 pour (7 membres présents)

d'accepter la modification des statuts de l'ORPC tels que présentés.

La rapportrice Sandra Marconi

Bernex, le 4 octobre 2024